

Image not found or type unknown



Fin congé parental - situation des congés payés

Par **jojo78**, le **21/01/2010** à **20:19**

Bonjour,
En prévision de la fin de mon congé parental en novembre, je m'interroge sur la situation de mes congés payés : le compteur sera t'il mis à 0 ou bien, comme l'ancienneté, ils seront de moitié ?
Pour info, je dépends de la convention collective de l'automobile (concessionnaire).
Je vous saurai gré de bien vouloir me répondre, SVP. merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **24/01/2010** à **08:24**

bonjour,
je ne comprends pas très bien votre question !
de quels congés payés parlez vous ???